

Communiqué de presse du 19 janvier 2016

Soutien au Dr Bernard Coadou face à l'Ordre des médecins

Bienvenue au Mouvement médical d'insoumission ordinale partielle (MIOP)

Le Dr Bernard Coadou comparâtra devant le tribunal de l'Ordre des Médecins de Gironde le **mercredi 27 janvier 2016**, pour refus de payer sa cotisation en son état de médecin retraité. Il risque l'interdiction d'exercer la médecine dans un cadre familial ou bénévole.

L'Ordre des médecins, créé en 1940 sous le régime de Vichy, et dont François Mitterrand avait promis la dissolution, a régulièrement pris des positions allant à l'encontre des patients, des médecins et d'expériences novatrices d'exercice – positions auxquelles l'histoire a donné tort (procès des années 1970 contre les médecins pratiquant des avortements, opposition au conventionnement, à la médecine de groupe, tolérance des dépassements d'honoraires).

Récemment, l'Ordre s'est distingué comme juridiction d'exception, en prononçant une interdiction d'exercer au Dr Nicolas Bonnemaïson, malgré sa relaxe par la justice pour avoir aidé des personnes à mourir ; et en acceptant les plaintes d'employeurs contre des médecins du travail, généralistes ou psychiatres faisant le lien entre travail et santé des salariés.

Avec le Dr Bernard Coadou :

- Le SMG remet en cause la légitimité de l'Ordre des médecins en tant que juridiction.
- Le SMG soutient son combat pour abolir la cotisation des médecins retraités et retirer à l'Ordre la prononciation du droit d'exercice.
- Le SMG soutient le lancement du MIOP-2016 ! Mouvement médical d'insoumission ordinale partielle, qui propose de fédérer les actions de résistance des médecins face à l'Ordre, d'exiger un débat public pour des alternatives aux fonctions de l'Ordre des médecins et demander le préalable de liberté associative pour exercer la médecine, sans obligation de s'affilier à l'Ordre.

Le 27 janvier 2016, le Dr Coadou doit être reconnu dans son droit d'exercer sans en rendre compte à un ordre dont la légitimité est mise en question

Contacts :

Patrick Dubreil 06 32 70 92 37
Martine Lalande 06 03 36 66 17